

Règlement – Action « Parking + chèques cadeaux »

Mise à jour : 11 mai 2026

Article 1 – Société organisatrice

L'asbl Namur CentreVille organise, en collaboration avec le groupe Effia, une action promotionnelle intitulée « Parking + chèques cadeaux », valable du **18 mai au 31 décembre 2026 inclus**, ou jusqu'à épuisement des stocks.

Article 2 – Principe de l'action

Dans le cadre de cette action, tout achat de chèques cadeaux effectué pendant la période précitée, que ce soit sur place à l'Espace NAMUR CentreVille (Rue du Beffroi, 11 à 5000 Namur) ou en ligne, donne droit à un ou plusieurs tickets de parking gratuits.

L'acheteur reçoit :

- **1 ticket de parking d'une durée d'1 heure offert,**
- **1 ticket supplémentaire par tranche de 50 € d'achat de chèques cadeaux.**

Le nombre total de tickets est limité à **5 tickets de parking par transaction.**

L'action est ouverte à toute personne physique majeure.

Article 3 – Parking participant

Les tickets de parking sont valables exclusivement au parking suivant :
Parking Gifar - Rue des Echasseurs, à 5000 Namur.

2 tickets parking sont utilisables à la fois en lien avec un stationnement (il n'est par exemple pas possible d'utiliser 3 tickets parking pour avoir 3h de parking gratuites).

Article 4 – Modalités de remise des tickets

Les tickets de parking sont :

- Remis immédiatement lors d'un achat effectué sur place ;
- Envoyés conjointement aux chèques cadeaux en cas d'achat en ligne.

En cas d'épuisement des stocks, l'information sera communiquée via la page Facebook officielle de NAMUR CentreVille.

Les chèques cadeaux peuvent être achetés en ligne

(<https://www.namurcentreville.be/commander/>) ou à l'Espace NAMUR CentreVille, rue du Beffroi, 11 à 5000 Namur.

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 9h à 18h
- Le samedi : 9h à 16h

Fermetures exceptionnelles :

- Lundi 25 mai 2026,
- Mardi 21 juillet 2026,
- Samedi 15 août 2026,
- Lundi 2 et mercredi 11 novembre 2026,
- Jeudi 24, vendredi 25 et jeudi 31 décembre 2026,
- Vendredi 1 janvier 2027.

Article 5 – Dotation

La dotation mise à disposition dans le cadre de cette action est fournie par le groupe Effia et se compose de :

- **500 tickets de parking**, chacun d'une durée de **1 heure**.

Chaque ticket de parking est valable pendant une durée de **2 ans à compter de sa date d'émission**.

Article 6 – Acceptation du règlement

La participation à l'action implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 7 – Responsabilité

L'ASBL NAMUR CentreVille se réserve le droit de prolonger, écourter, reporter, modifier ou annuler l'action, ainsi que de modifier les modalités ou la nature des avantages proposés, en cas de circonstances exceptionnelles ou indépendantes de sa volonté.

Sa responsabilité ne pourra être engagée de ce fait, notamment en cas de force majeure ou d'événements échappant à son contrôle.

